



# LYCEE PROFESSIONNEL RENE CASSIN



## CAP Employé de Vente Spécialisé, en Produits Alimentaires (VPA)



### DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le titulaire de ce CAP peut exercer son activité dans les commerces alimentaires de détail mais aussi chez des grossistes (de produits frais ou secs) quelle que soit leur taille : boulangerie, pâtisserie, épicerie, boucherie, poissonnerie, fromagerie, rayons « produits frais » de la grande distribution.

Après le CAP :

- Vie active
- Poursuite d'études : Bac Pro Commerce, Vente, ARCU

### ACTIVITES CONFIEES

- Réceptionner les produits alimentaires et les mettre en état de conservation
- Etiqueter et expédier les produits alimentaires
- Mettre les produits en rayon
- Accueillir, orienter le client
- Vendre, conseiller
- Fidéliser le client
- Encaisser

### LE CAP VPA

Domaine général :

Français, Histoire-géographie, Mathématiques, Langue, Education physique.

Domaine professionnel :

Appliquer les règles d'hygiène, réceptionner, stocker, expédier des produits alimentaires, suivre les familles de produits alimentaires, vendre, accompagner la vente.

**16 semaines de formation en entreprise  
sur les 2 années.**

### LES METIERS QUI SONT ACCESSIBLES

- Employé(e) de grande surface
- Employé(e) de libre service
- Employé(e) de rayon
- Caissier(e)

### ACCES A LA FORMATION

Tous les élèves issus d'une classe de 3ème peuvent préparer ce CAP en 2 ans.